

# LE COURRIER DES VERNOIS

23

13/14/15 avril – Centre Faber  
Bourse aux accessoires AFRV  
20 et 21 avril – Centre Faber  
Exposition Empires Napoléoniens, images d'Épinal,  
figurines et soldats de plomb ...



ÉDITO

Rigueur de l'hiver, douceur printanière, l'un chasse l'autre et la vie continue avec ses bonnes ou mauvaises nouvelles.

Cet hiver a été rude. Sachez que ... tôt dans la nuit, l'adjoint aux travaux guettait le ciel, prêt à mettre en place son plan de déneigement, permettant ainsi de dégager en priorité les rues les plus pentues. Je salue le travail des élus et employés communaux qui ont su gérer à tous moments des situations difficiles. Beaucoup d'entre vous ont aussi déneigé leurs trottoirs, ce qui, je le rappelle, est une obligation pour tous. Merci pour ce geste citoyen.

Mais le printemps connaît également ses exigences : par exemple, tailler régulièrement les haies, balayer et désherber les trottoirs afin de ne pas gêner les piétons ou la visibilité des automobilistes. Là encore, il y va de la responsabilité de chacun.

Au printemps, comme dans toutes les communes de France c'est aussi le vote du budget. Pour la 2ème année consécutive, une gestion rigoureuse nous permet de ne pas augmenter le taux des 4 taxes. C'est une bonne nouvelle pour tous !

Côté école, le directeur académique a annoncé la fermeture d'une classe élémentaire à la rentrée prochaine. Cependant, les effectifs de l'école maternelle sont en progression.

En matière scolaire toujours, la municipalité ne mettra pas en place la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2013. Dès les vacances de printemps, un comité de pilotage sera créé. Composé d'élus municipaux et membres du CCAS, d'enseignants, de parents d'élèves, de responsables d'accueil périscolaire, d'associations sportives et culturelles, et de la CAF, ce comité sera chargé d'établir un projet éducatif territorial en ayant à l'esprit le bien-être de tous les enfants. Il devra être finalisé pour les vacances de Toussaint, prêt à être appliqué à la rentrée 2014, alors que les collégiens feront leur première rentrée à Verny.

Le printemps, c'est encore le parc du Château, son entretien (les bonnes volontés sont toujours les bienvenues) et les nombreuses manifestations auxquelles tous les vernois et vernoises sont conviés.

En conclusion, et face à la crise qui frappe certains d'entre nous très durement, le printemps peut paraître bien terne. Demain, il nous faudra peut-être inventer un autre monde, plus solidaire, plus généreux, où l'argent ne sera pas roi, un autre monde qui respectera nos valeurs communes et la liberté privée.

Alors, adieu l'hiver, le printemps doit être au rendez-vous !

Bien sincèrement

Votre maire :  
Marie-Thérèse Gansoinat-Ravaine  
Conseillère Régionale de Lorraine

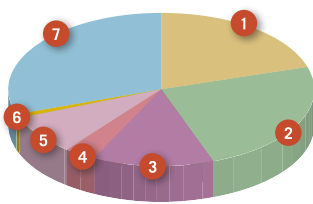
## BUDGET 2013

### Fonctionnement

Le budget de fonctionnement 2013 s'équilibre à 1 372 158 €.

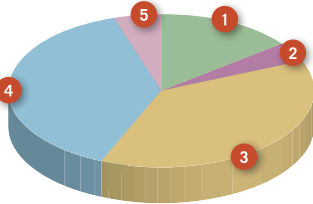
Pour la deuxième année consécutive, la commune n'augmentera pas les taxes.

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



1 Charges à caractère général	278 387 €
2 Charges de personnel	333 000 €
3 Autres charges	185 863 €
4 Charges financières	45 000 €
5 Remboursement taxe habitation	113 000 €
6 Dépenses imprévues et exceptionnelles	10 800 €
7 Virement section investissement	406 108 €

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT



1 Excédent reporté	201 892 €
2 Produits divers	53 022 €
3 Impôts et taxes	521 041 €
4 Dotations et subventions	530 103 €
5 Revenu des immeubles	66 100 €

### Investissements

Les projets pour 2013 sont nombreux. Le principal investissement aura lieu au niveau de la voirie :

– enfouissement des réseaux englobant tout le chemin de Ronfousse et la rue de la Plénière (côté EREA)

– réfection complète de la voirie chemin de Ronfousse et rue de la Plénière (côté EREA)

– réparation de la voirie rue de Laurilla

Cet investissement de 660 000 € TTC est conditionné par l'octroi d'une subvention du Conseil Général (PACTE), la subvention escomptée est de 350 000 €.

Les travaux seront réalisés en fonction du montant réel de cette subvention.

Les travaux de sécurité routière se poursuivront avec la mise aux normes pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite dans le centre du village, et par la pose d'un trottoir autour du rond-point de l'école afin d'y favoriser le stationnement. Ces travaux seront subventionnés par le produit des amendes de police, à raison de 30% du coût des travaux hors taxe.

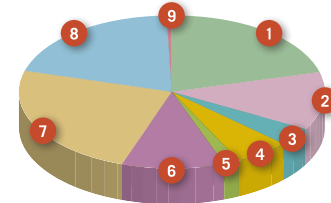
Si le collège est à la charge du Conseil Général, la commune doit financer le chemin piétonnier qui y accèdera et qui sera éclairé. La dépense totale sera de l'ordre de 75 500 € TTC et cette réalisation sera également subventionnée par le produit des amendes de police, à raison de 30% du coût des travaux hors taxe.

L'école a été entièrement rénovée en 2010 mais un entretien régulier des classes a été programmé. Chaque année, une classe est rénovée par des travaux de peinture, une remise en état de l'électricité et des faux plafonds, ainsi que la mise en place de placards pour un meilleur confort des enfants, des enseignants et du personnel de service.

La reconstruction du tennis couvert est en cours. Les assurances de la commune prennent en charge l'intégralité de cette reconstruction (445 000 €), y compris le club house qui avait été mis en place par le tennis

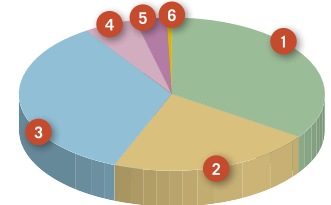
club. Les chalets seront reconstruits en dur, ce qui conditionnera un léger surcoût.

### RECETTES D'INVESTISSEMENT



1 Virement de la section de fonctionnement	406 108 €
2 Vente (terrains, appartement trésorerie)	235 700 €
3 Résultat reporté	78 521 €
4 FCTVA	112 104 €
5 TLE	36 425 €
6 Excédent de fonctionnement capitalisé	212 032 €
7 Subventions diverses	474 150 €
8 Remboursement assurance	395 831 €
9 Amortissements	5 533 €
Total	1 956 404 €

### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



1 Voirie	680 107 €
2 Tennis couvert	426 831 €
3 Autres projets	676 432 €
4 Dépenses imprévues	102 000 €
5 Remboursement capital dette	67 000 €
6 Amortissements	4 034 €
Total	1 956 404 €

## UNE NOUVELLE GENDARMERIE

Elle a été inaugurée le 15 mars, précédée d'une prise d'armes devant le Général Vechambre, commandant la région de gendarmerie de Lorraine, en présence de nombreuses personnalités et maires des communes voisines. Madame la Maire a été invitée à couper le ruban aux côtés du Préfet de la région Lorraine, du Général Vechambre, du Colonel Luchez, des vice-présidents du conseil régional et général, et du président de Moselis.



Une visite des lieux a permis à chacun d'apprécier ces nouveaux locaux clairs et fonctionnels ainsi que les habitations destinées aux 19 familles. Après les traditionnels discours au centre Faber, les participants ont été conviés au vin d'honneur offert par Moselis. Dans son intervention, le Préfet a rendu un hommage appuyé à ces militaires et à leurs familles : « quand on sait quelles sont

vos obligations, quand on sait quels sont les sacrifices de vos familles, quand on sait votre disponibilité de par votre statut de militaire : on vous doit ces conditions de travail et de vie ». N'en doutons pas : Verny peut être fière de sa gendarmerie et de ce service de l'Etat qui reste installé sur la commune.



Responsable de la publication :  
Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE  
Articles et photos : les conseillers municipaux  
Mairie de Verny – 6 rue de la Mairie – 57420 Verny  
Tél : 03 87 52 70 40  
Fax 03 87 52 42 10  
mairie.verny@wanadoo.fr  
http://www.verny.fr



# CONSEIL MUNICIPAL

## Conseil du 19 décembre 2012

### Principales décisions :

- Recrutement d'un agent technique non titulaire pour un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013
- Création d'une opération budgétaire « terrain de tennis couvert »
- Création et vote d'un budget annexe « zone le fort » pour le lotissement communal d'activités commerciales et artisanales
- Demande de subvention au titre des amendes de police pour la création du chemin piétonnier du collège et l'aménagement d'une zone de stationnement autour du rond-point de l'école
- Avenant au marché giratoire en entrée de ville pour une moins value de 5 382 €
- Autorisation de marché pour la rénovation de logements communaux (isolation, menuiseries, chauffage) pour un montant de 63 000 € HT

## Conseil du 30 janvier 2013

### Principales décisions :

- Autorisation des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2013 pour un montant de 33 232,38 € : voirie, espaces verts, gros entretien, centre Faber, dépendances du château, entrée de ville
- Acceptation de la proposition d'indemnisation de 445 831 € de Groupama pour le sinistre du terrain de tennis couvert et chalet
- Subvention de la classe transplantée de CE2 aux Eyzies de Tayak en Dordogne. La somme de 56 € est accordée par élève, soit un montant de 1 568 €

- Restauration du calvaire rue de Metz : demande de souscription publique avec le concours de la Fondation du Patrimoine

## Conseil du 20 mars 2013

### Principales décisions :

- Vote du compte administratif 2012, du compte de gestion principal et annexes, et affectation du résultat
- Vote des 4 taxes locales : pas d'augmentation
- Subventions aux associations pour un montant de 19 807 €
- Vote du budget primitif 2013 et du budget annexe 2013
- Subvention exceptionnelle à l'ADFM de 2 500 €
- Participation financière de 6 215 € HT pour la rénovation du presbytère de Pournoy la Grasse
- Marché de travaux pour : réfection partielle du mur du cimetière, éclairage du chemin piétonnier du collège, travaux d'enfouissement des réseaux secs de Ronfousse et Plénière, et marché de maîtrise d'œuvre
- Demande de subvention au titre de la DTER pour la réfection du mur du cimetière
- Vente appartement 15B rue de la Mairie et places de stationnement à Me Saponaro pour un montant de 225 200 €
- Recrutement d'un emploi d'avenir

## ADFM

Depuis 30 ans, les bénévoles de l'association pour la découverte de la fortification messine s'efforcent de remettre le « groupe fortifié l'Aisne » ou « Feste Wagner » dans un état similaire à ce qu'il était à son origine, il y a plus d'un siècle.

Outre le défrichage et l'aménagement de chemins de visite, de nombreux travaux ont lieu à l'intérieur et les plus spectaculaires concernent le remontage des tourelles. Ces batteries de canons ayant été démontées dans les années 1960-70 pour récupérer le métal, l'ADFM va depuis plusieurs années, avec l'autorisation de l'armée, démonter des pièces similaires dans d'autres forts abandonnés pour les remonter à Verny ; un travail colossal étant donné le poids de ces pièces !



Remontage d'un tube de diamètre 100 mm pesant 1800 kg

C'est le seul fort de la ceinture fortifiée messine ouvert au public. Visites guidées chaque premier samedi et dimanche de mai à octobre. Départ à 14 h le samedi, à 14 h et à 15 h le dimanche. Ainsi que tous les jeudis de mi-juin à début septembre à 14 h 30. Tarif 6 €.

## BALADE THERMOGRAPHIQUE À VERNY

La CCV a organisé une balade thermographique le 25 février, avec le concours de l'ALEC (Agence Locale de l'Energie et du Climat), dans plusieurs rues de Verny. Une caméra thermique a permis de révéler les déperditions des bâtiments : fenêtres, toiture, murs, ponts thermiques etc. Elle permet en effet d'enregistrer les rayonnements infrarouges, en visualisant les différences de température entre plusieurs corps, les zones chaudes et les zones froides révélant les défauts d'isolation.

L'ALEC tient une permanence à la CCV un après midi par mois pour tout conseil en terme de réduction de la facture énergétique. L'objectif est de profiter par exemple d'un ravalement de façade ou d'une réfection de toiture pour optimiser son isolation et réduire les déperditions.

Le résidentiel est le plus énergivore en matière de consommation d'énergie finale ; la France s'est engagée à une réduction de 23% de consommation d'énergie d'ici à 2020.

[www.alec-paysmessin.fr](http://www.alec-paysmessin.fr)

## Nouveaux habitants et prix



Il y avait foule à la mairie, mardi 12 février : des vernois de longue date, d'autres récemment arrivés et des vernois mis à l'honneur pour des talents divers.

### Cette rencontre s'est déroulée en 3 temps

**Prix régional l'Alérion d'Or** : distinction littéraire destinée aux poètes ayant obtenu le Grand Prix des poètes lorrains. En 2012, ce prix a été décerné au vernois Pierre Vincent. La municipalité a souhaité le féliciter et des enfants de l'Ecole, avec la complicité du directeur François Valentin, lui ont récité un de ses poèmes. M. Vincent est en effet intervenu dans le cycle 3 pour parler de poésie aux enfants et réaliser un recueil avec l'ensemble des productions.

**Accueil des nouveaux habitants** : les membres de l'équipe municipale et du CCAS se sont présentés, les responsables ou représentants d'associations ont exposé leurs talents ou passions. Les nouveaux vernois ont ainsi pu faire connaissance avec les acteurs du lieu de vie qu'ils ont choisi. Ils ont rejoint une commune en pleine évolution, aux offres de

service et économiques riches, aux activités notamment associatives nombreuses et diverses.

Un livret d'accueil reprenant toutes les informations nécessaires a été remis aux personnes présentes. Il est téléchargeable sur [www.verny.fr/infos-pratiques/livret-daccueil](http://www.verny.fr/infos-pratiques/livret-daccueil).

### Prix des maisons fleuries et illuminées

La municipalité a souhaité récompenser la créativité et le travail de ceux qui savent embellir leur environnement.

Les lauréats 2012 des 2 concours sont :

**Concours des maisons fleuries, organisé par l'amicale des maires du canton de Verny**

- M. et Mme André Dieudonné,

- M. et Mme François Muller, 41 rue d'Avigy

- M. et Mme Franck Doyen, 7 rue de Fériet

**Concours des maisons et balcons illuminés, organisé par la municipalité**

- M. et Mme Alain Jacquet, 28 rue de Metz

- M. et Mme Christophe

et Catherine Blanchard, 36 rue d'Avigy

- M. et Mme Pascal et Fabienne Hardy,

9 rue du Moulin

Félicitations à toutes et tous !



Carnaval APE



Février des théâtres



Les ados de la «BD bleue»



Bourse aux vêtements AFRV

# ÉTAT CIVIL

## Naissances

Eva Pellegrino-Richet née le 19 décembre  
Louis d'Eramo-Marchi né le 27 décembre  
Evan Martine-Goby né le 15 janvier  
Louisa Tum-Bang née le 16 janvier  
Adèle Acker-Duchet née le 31 janvier  
Léo Noiroit-Gestalter né le 3 février

## Nos peines

Roger Pierrot décédé le 27 janvier  
Louis Houze décédé le 9 mars

# ON EN CAUSE

## Bientôt à Verny

L'association France Alzheimer, en partenariat avec le CCAS de Verny, met en place un atelier d'art-thérapie. Une art-thérapeute diplômée recevra les personnes touchées par cette maladie et les aidera, par l'utilisation des arts plastiques, à sortir de l'isolement en leur offrant un moment de bien être et de convivialité. Cet atelier aura lieu un jeudi sur deux en après-midi au centre Faber. Pendant le temps de prise en charge des patients, les accompagnants seront accueillis par une bénévole de France Alzheimer.

Contact Mairie de Verny : 03 87 52 70 40

## Parc : appel à bénévoles

Commencé le printemps dernier, le nettoyage du Parc du Château se poursuit en ce début d'année. Si vous êtes volontaire pour y participer (débroussaillage, coupe de petits arbres...), vous pouvez contacter Maurice Boyé à la mairie ou vous rendre directement sur place le mardi ou le samedi de 9 h à 12 h. Munissez-vous de gants, les autres outils sont mis à disposition par la municipalité.

## Du nouveau dans la gestion des déchets

La communauté de communes du Vernois nous informe que Aurélie Hamann est la nouvelle responsable de la gestion des déchets, en remplacement de Pierre Libes. Toutes les informations utiles sont disponibles sur la nouvelle page <http://dechets.cvernois.fr>. Elle comporte un formulaire vous permettant d'effectuer en ligne vos demandes de dotation ou maintenance de bacs, stop-pub, achat de composteur. Vous pouvez aussi téléphoner au 03 87 38 17 89.

## AGENDA

- 30 mars après-midi au parc du Château : chasse aux œufs APE
  - 7 avril à partir de 10h au centre Faber : stage d'initiation rock, salsa, kuduro, zumba Danse Sportive Club de Marly
  - 12 avril à 14h30 au centre Faber : concert pour les enfants des écoles offert par la commune
  - 13-14-15 avril au centre Faber : bourse aux accessoires AFRV
  - 20 et 21 avril au centre Faber : exposition Empires Napoléoniens - images d'Epinal, figurines et soldats de plomb - organisée par la commune
  - Du 22 au 24 avril au centre Faber : animations sports loisirs Judo Club Verny
  - 27 avril : opération «une rose, un espoir» destinée à la lutte contre le cancer, passage des motards à Verny
  - 29 et 30 avril au centre Faber : stage départemental de judo
  - 8 mai : commémoration Armistice, organisée par les anciens combattants et le souvenir français en partenariat avec la commune et les enfants de l'école
  - 11 mai à 19h30 au centre Faber : loto les Archers du vernois
  - 12 mai à partir de 14h : concours officiel la Pétanque vernoise
  - 12 mai après-midi au parc : tombola en faveur des élèves du CE2 pour la classe découverte
  - 1<sup>er</sup> juin à partir de 19h cour du Château : feu de la St Jean Tennis Club
  - 9 juin à partir de 12h au parc : «insolivres», animation autour du livre par la bibliothèque et pique-nique
  - 15 juin à partir de 9h : kermesse de l'école
  - 21 juin à partir de 19h au parc : fête de la musique
  - 23 juin midi au parc : repas champêtre la Pétanque vernoise
- Mairie
- 10 mai : fermeture exceptionnelle de la mairie
  - 6 avril, 4 mai et 1<sup>er</sup> juin de 10h à 12h à la mairie : permanences des élus